

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5025**

Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe III: Métiers bâtiment et du patrimoine architectural - Classe 14: Travaux marbriers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Le ministre chargé de l'éducation au titre d'une profession dénommée « travaux marbriers » rattachée au groupe des métiers du bâtiment, des travaux publics et du patrimoine architectural, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232s Exécution des ouvrages

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects des travaux du marbrier avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ d'intervention comme la réalisation de bustes, des garnitures de cheminée, des lambris, des éléments d'église, des tombes et monuments funéraires, des plaques d'équipement de magasins et d'ameublement de l'habitat, des dallages, des escaliers... Les activités consistent à :

- Concevoir une solution constructive répondant à un projet architectural en maîtrisant la géométrie descriptive, les calculs de résistance des matériaux et les dimensionnements des ouvrages ;
- Établir le dossier d'exécution.
- Modéliser l'ouvrage avec ou sans les outils numériques en vue de sa réalisation ;
- Organiser le déroulement des activités de réalisation, de fabrication et de pose ;
- Réaliser les relevés des côtes, les tracés, les débits et les montages et prémontages de l'ouvrage dans le respect des règles de l'art du métier de marbrier ;
- Réaliser les finitions.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Prendre en charge la demande client et le cahier des charges dans l'entreprise et sur le site pour analyser et identifier les besoins ;
- Rechercher les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles des éléments à fabriquer (épure, fiches de taille, calculs...) ;
- Établir l'ordre chronologique des opérations d'usinage et de mise en œuvre sur chantier ;
- Fabriquer les éléments constitutifs de l'ouvrage selon les techniques les plus appropriées ;
- Réaliser la pose des éléments ;
- Réaliser l'ensemble des opérations de contrôle de la qualité et de la conformité de l'ouvrage réalisé au regard du cahier des charges initial avec une organisation rigoureuse avec la prise en compte des risques matériels et environnementaux ;
- Réaliser le ponçage, le polissage et le traitement des surfaces
- Constituer le dossier de réalisation du projet.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans le secteur du BTP au sein d'entreprises PME-PMI et artisanales

Ouvrier hautement qualifié, Artisan, Artiste, Entrepreneur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1612 : Taille et décoration de pierres

F1608 : Pose de revêtements rigides

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve est, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du métier de marbrier qui réunit les techniques et les compétences les plus complexes du métier (traditionnelles et/ou récentes ou innovantes). Les principales techniques qui seront évaluées sont le choix des produits et matériaux à utiliser et des techniques et matériels à mettre en œuvre, les tracés, croquis, dessins, plans, perspectives et épures nécessaires à la réalisation, le débit, les coupes aux dimensions, la taille, la marqueterie, le profilage, le rectifiage, le ponçage, le polissage, le traitement de surface, l'entretien, le perçage, le goujonnage, le collage, le placage, la préparation des fonds et la mise en œuvre des techniques de pose, d'assemblage et de fixation les plus performantes et les finitions très soignées.

Elle doit mobiliser des compétences élargies du métier et le recours à l'outil informatique dans la conception et/ou l'exécution de

l'œuvre.

La réalisation met en évidence les capacités d'initiative, d'organisation autonome. Elle doit démontrer la parfaite maîtrise des règles de l'art et des savoir-faire du métier avec la prise en compte des règles de prévention/sécurité.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924 : 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.